



Certificat de nationalité par filiation

Par **gamachina**, le **12/10/2008** à **17:43**

salut
je souhaite demander la nationalité française car mon acte de naissance est enregistré dans le fichier de Nantes, mon grand-père avait la nationalité française et j'ai une copie de son certificat de nationalité française avec tous les références.
Je voudrais savoir les procédures à suivre pour que je puisse obtenir ma nationalité française.
MERCI
FETIA ALI AHMED FARAH
12/10/2008

Par **jeetendra**, le **13/10/2008** à **19:30**

bonsoir, le simple fait que votre acte de naissance soit enregistré à Nantes ne prouve pas que vous pouvez prétendre à la nationalité Française, quelle est la nationalité de votre père, votre nationalité actuelle, votre lieu de résidence, cordialement